



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Suspension des programmes d'aide financière en restauration et en requalification du patrimoine religieux

Montréal, le 17 juin 2025 – Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) déplore la décision du ministère de la Culture et des Communications (MCC) de suspendre les programmes d'aide financière en restauration et en requalification du patrimoine religieux. Cette décision laisse en plan des dizaines de chantiers et elle fragilise l'accompagnement d'une centaine de municipalités et d'organismes locaux en quête de donner une nouvelle vie à leur église. Nous demandons au gouvernement de se prononcer rapidement sur l'avenir des deux programmes d'aide financière.

Le CPRQ et l'État québécois : 30 ans de collaboration pour sauvegarder le patrimoine religieux

Depuis 1995, le CPRQ a développé un partenariat unique avec l'État québécois et les collectivités locales. Cette action distingue favorablement le Québec à travers le monde et a permis de réaliser des travaux de grande qualité et de réduire les menaces de démolition qui pèsent sur nombre d'édifices.

Le CPRQ agit comme un chef de file et un interlocuteur privilégié en matière de préservation, de restauration et de réutilisation durable des églises et autres bâtiments religieux du Québec. Il assure une meilleure coordination entre les autorités civiles, religieuses et les citoyens, tout en sensibilisant à l'importance de ce patrimoine.

Les tables de concertation régionales et les comités du CPRQ, qui regroupent plus d'une centaine d'experts, facilitent le dialogue entre les différents acteurs impliqués dans la gestion du patrimoine religieux, favorisant ainsi une approche collaborative et coordonnée. Ils sont essentiels pour la planification, l'harmonisation et la coordination des actions sur le territoire.

Le CPRQ s'engage à participer activement à l'élaboration du chantier proposé par le MCC en partageant son expérience et son regard affûté par 30 ans d'implication en partenariat avec l'État québécois et les communautés locales. La vision d'avenir du CPRQ s'appuie sur un renforcement de ce partenariat afin de soutenir non seulement la protection et la mise en valeur du patrimoine religieux, mais aussi sa prise en charge par les milieux. D'ailleurs, nous avons entrepris la préparation d'un colloque international qui vise à recenser les meilleures pratiques et à documenter des projets inspirants.

« Le patrimoine religieux québécois est bien plus qu'un simple vestige du passé : il fait partie intégrante de l'histoire, de la culture et de l'identité collective du Québec. Bien qu'il traverse une période de transition, avec une diminution de son rôle religieux traditionnel, il reste un élément central de la mémoire collective et de l'esthétique du territoire. Sa requalification représente un levier important de développement durable, social et économique des collectivités locales », souligne Caroline Tanguay, présidente du Conseil du patrimoine religieux du Québec.

À propos du Conseil du patrimoine religieux du Québec

Le CPRQ est un organisme à but non lucratif dédié à la préservation, à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine religieux québécois. Il agit comme un catalyseur entre les communautés, les instances gouvernementales et les partenaires afin de sauvegarder ces lieux porteurs d'histoire et d'identité collective.

Pour plus d'information :
conseil@patrimoine-religieux.qc.ca
514 931-4701